

GOVERNANCE

BASEL INSTITUTE ON GOVERNANCE

Conference «Non-State Actors as Standard Setters: The Erosion of the Public-Private Divide» | February 8-9 2007 | Hotel Hilton Basel, Switzerland

Le conseil des églises chrétiennes de Madagascar et l'engagement politique

Prof Solofo Randrianja, Université de Tamatave, Madagascar

Au lendemain de l'adoption de la Constitution de 1975, qui instaure le socialisme, idéologie officielle de la Deuxième République (1975-1991) les églises chrétiennes historiques se servirent de l'œcuménisme pour résister au nouveau régime qui les désigna comme des adversaires potentiels¹. La rupture définitive des rapports entre les églises et le pouvoir est due à la loi n°78-040 du 17 juillet 1978. Cette loi prévoyait une étatisation du système éducatif privé, une grande partie appartenant aux différentes missions chrétiennes. L'église catholique ainsi que l'église protestante, au nom de la liberté de pensée et d'éducation, se mobilisèrent contre cette loi² et indiquèrent, le 14 juin 1979, dans une « Déclaration commune des responsables des quatre églises chrétiennes à Madagascar », que « l'église a le devoir de rechercher ce qui est bon pour la Nation, et de parler même si ce qu'elle dit est désagréable à entendre³ ». Ainsi naquit le FFKM ou Conseil des églises chrétiennes de Madagascar regroupant les quatre églises historiques et se réclamant de soutien de 60 à 70 % de la population. Le FFKM joua un rôle de premier plan dans l'avènement de la transition démocratique du début des années 90 pour ensuite intervenir directement dans la sphère du politique jusqu'à soutenir un candidat à la présidentielle en 2001. Candidat qui était en même temps le vice président de l'une des églises composant le FFKM.

La chute de grands paradigmes idéologiques comme le socialisme fera en sorte que lorsque le candidat du FFKM gagnera les élections présidentielles, une partie du message

évangélique fera fonction d'idéologie de l'Etat, illustration de l'érosion du fossé séparant la sphère privée et publique. Le christianisme, essentiellement démarche personnelle cherchant le salut individuel à travers un engagement dans la spiritualité, a de plus en plus une prétention à devenir un outil d'usage collectif utilisé par l'Etat.

Au delà de la simple instrumentalisation du christianisme aux fins des classes dirigeantes, cette nouvelle orientation qui déclenche un débat intense au sein des églises, donne un nouveau tournant au développement des églises chrétiennes à Madagascar.

Cette trajectoire conduira les églises historiques à insuffler et inspirer directement des associations d'observation des élections, d'éducation des citoyens dans les années 80. Dans les années 90, des représentants attirés des églises feront partie, à la suite d'une convention réunissant tous les partis politiques, des instances d'un régime transitoire, et finalement en 2002, l'association des quatre églises historiques soutiendra de manière directe un candidat, lui même vice président de l'association des églises protestantes de Madagascar. Depuis l'accession au pouvoir de ce personnage, malgré les débats en cours au sein du FFKM, le nouveau régime a mis en marche un plan de coopération entre les églises et l'Etat.

Les églises chrétiennes fournissent ainsi au nouveau régime c'est à dire à l'Etat dont le chef parle de mettre sur pied une théocratie, à la fois une idéologie qui remplace celle de l'Etat socialiste mais aussi un réseau s'appuyant sur les paroisses, qui fonctionne comme une machine électorale mais aussi comme une courroie de transmission entre l'Etat et la paysannerie, réticente à l'autorité de l'Etat mais qui par contre a toujours été ouverte aux ONG chrétiennes.

L'intervention des églises en politique pose des problèmes nouveaux dans l'examen des liens entre la sphère publique et privée et partant sur la notion même de société civile. Cette étude se propose d'évoquer ces problèmes ainsi que les implications théoriques sur la notion même de société civile.

¹ voir ce que le « Boky Mena » ou Livre rouge (addendum de la Constitution entend par la lutte des classes. Cf. « La société, l'Eglise et la Nation », lettre du Synode national de l'église catholique (7-12 octobre 1975), texte reproduit dans *Eglise et société à Madagascar*, Antananarivo, Foi et Justice, 1990, t.3, pp. 19-26.

² Cf. « L'école et l'éducation », lettre des évêques de Madagascar du 31 mai 1979 dans *Eglise et société à Madagascar*, Antananarivo, Foi et Justice, 1990, t.3, pp. 47-50.

³ Cf. « Les maux qui nuisent la Nation ». Déclaration des responsables des quatre églises chrétiennes de Madagascar, *Eglise et société à Madagascar*, Antananarivo, Foi et Justice, 1990, t.3, pp. 58-64.